

prie Dieu, dit-il, à genoux le matin & le soir, il fait toujours la benediction auant que de manger, sans honte de ses compagnons, ie prie nostre Seigneur qu'il luy donne la perseverance, Ainsi foit-il.

Ie remarquerai en cét endroit, vn point qui feroit mieux placé au chapitre dixiefme. Comme nous estions sur le point de retourner à *Kebec*, perdans l'esperance de plus voir des Hurons, pour cette année, vn Sauvage Montagnez dit au Sieur Oliuier, ne vous hastez point de partir, la mamelle à fremi à [310 i.e., 306] quelqu'un de nos deuins. Vous aurez demain des nouvelles, affeurément il viendra des Hurons. Le sieur Oliuier vint rapporter cette Prophetie à Monsieur le Gouverneur, avec lequel i'estois pour lors, nous la receufmes en riant, cependant nous ne laiffames pas le lendemain d'estre estonnez, voians arriuer ces quatre canots qu'on n'attendoit pas. Cela m'a fait reffouenir qu'estant à *kebec* deux Sauvages, voians que nous doutions de la venuë des vaisseaux, nous dirent ne doutez point qu'ils ne viennent, demain sans faillir vous en aurez nouvelles, car la mamelle à fremi bien fort à nos gens, cela se trouua veritable. Le lendemain, vne chaloupe en apporta nouvelle. Tout cecy me fait coniecturer que le diable se fourre la dedans, & leur cause ce fremiffement, pour les lier à foy d'auantage, les amufans par ces belles propheties, qui se trouuent fausses assez souvent, Dieu le disposant ainsi pour faire paroistre quelles prouiennent de l'auteur de menfonge.

Le 28. passant dans les cabanes, & voiât quelque enfât malade, ie demâdai à sa mere si mō frere ne l'auoit point baptisé, cette bōne femme me fit rire par sa responce: ouy, dit-elle, il la baptisé, mais si peu